

LETTRE OUVERTE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 17 octobre 2022

Comment miser résolument sur le soutien à domicile au Québec ?

Alors que le Québec n’a pas ajusté ses services en fonction du vieillissement accéléré de sa population, il est essentiel d’organiser des États généraux sur le soutien à domicile.

Pour les personnes âgées, rester chez-soi est une garantie de stabilité alors même que sont vécues des pertes liées à l’âge, à la maladie ou au handicap. Quand le corps ne tient plus, c’est l’habitat qui tient lieu d’une certaine cohérence dans la vie de l’aîné. Ainsi, la participation de ceux-ci et de tous les acteurs concernés dans l’élaboration, l’implantation et la gouvernance d’une politique moderne en matière de soutien à domicile est nécessaire.

Sachant que le paradigme hospitalo-centriste ne permette pas au Québec de s’adapter aux besoins liés au soutien à domicile, l’émergence de formules mixtes en collaboration avec les services publics, les services communautaires, les entreprises d’économie sociale ou – éventuellement – des entreprises privées est nécessaire. Les services de soutien à domicile reposent sur un réseau mixte où coexistent tous ces acteurs. Il faut prendre acte de cette réalité et y adapter le rôle de l’État et ses politiques d’encadrement.

Selon l’Institut du Québec (IDQ), le défi de la main-d’œuvre sera aussi considérable pour les soins à domicile, des services qui reposent sur les ressources humaines et pour lesquels il n’y a pas de solution technologique. Grâce à un réseau mixte, il y aura une meilleure gestion de la productivité, notamment dans l’utilisation des ressources humaines et dans la coordination des différentes formes de services. La diversité des intervenants – privés, communautaires, économie sociale – pourra également permettre un accès à différents bassins de main-d’œuvre potentielle.

En raison de la multiplicité des intervenants, de la grande variété des services offerts, de la diversité des cultures organisationnelles et de la pluralité des formes de soutien, l’IDQ soutient qu’un tel réseau est d’une grande complexité. Si les CLSC jouent leur rôle qui est le leur pour les services de soutien à domicile, nous pouvons cependant élargir la couverture de services tels que l’aide à la vie domestique ainsi que l’aide aux soins personnels. Il s’agit d’intégrer ces services par la création d’emplois de qualité dans la communauté et en CLSC.

Paul-René Roy, président
Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP)